GIBERVILLE

bulletin municipal



trimestriel

N° 7 Juillet 1979

EDITORIAL

CHERS CONCITOYENS,

Comme vous pourrez de constater à la lecture de la présentation du Budget Primitif 79, qui figure dans les pages suivantes, le Conseil Municipal a adopté une politique financière hardie mais mesurée, tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement.

Nous avons effectivement tenu compte des besoins de la population mais aussi de la conjoncture économique et sociale qui grève lourdement le pouvoir d'achat des travailleurs.

L'augmentation votée correspond à une hausse de 9,52 % de la taxe d'habitation. Ce pourcentage est l'un des moins élevés parmi l'ensemble des Communes du Département.

Cependant nous sommes très mesurés et conscients quant à l'appréciation de ces chiffres.

En effet, la situation est plutôt ambigüe dans la mesure où le projet de réforme des collectivités locales présenté par le Gouvernement, cherche à renforcer l'austérité qui pèse sur les populations, en s'efforçant d'en faire porter la responsabilité aux élus locaux.

Sachez que la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) versée par l'Etat aux Communes, est attribuée, pour partie, en fonction de la pression fiscale, ce qui constitue une incitation délibérée à l'augmentation des impôts locaux, (avec ce système, plus la Commune impose, plus la D.G.F. est importante. C'est inadmissible).

Cette décision s'inscrit dans le droit fil des projets gouvernementaux visant à remettre en cause les moyens, pourtant déjà bien insuffisants et les prérogatives des collectivités locales.

L'objectif du gouvernement, là aussi, apparaît clairement : il s'agit de mettre les collectivités locales à l'heure de l'intégration européenne.

Le projet a bien une intention politique qui vise également à aggraver la centralisation des pouvoirs en contraignant les Communes menacées par l'asphyxie financière, à se regrouper et à fusionner (comme c'est le cas en ALLEMAGNE DE L'OUEST).

Les Communes, comme les Départements, ne sont pas des structures archaïques. Ce sont des points d'appui précieux pour aller vers une décentralisation réelle des décisions. Ils ont un rôle irremplaçable à jouer pour la satisfaction des besoins sociaux et le développement de la démocratie. Il faut donc qu'ils soient dotés de nouveaux pouvoirs et de moyens indispensables.

Nous devrons donc porter notre action contre le projet de réformes gouvernemental et lutter pour assurer l'essor des collectivités locales et la participation active aux affaires publiques.

Très amicalement,
Votre Maire
J.-F. Romy

O.M.B

Organisation Moderne de Bureau
Côte de Nacre - Bd Mal Juin

CAEN, tél. 93.48.09

Photocopieurs NASHUA
Machine à écrire OLYMPIA
Mobilier RONEO
Ordinateurs KIENZLE
Réparation et entretien toutes marques

BIÈRE
VIN
CHARBON
FUEL

Jean POUSSIER

4 rue des Jardins
COLOMBELLES

TÉL. 83.70.24 - 93.20.35

S.T.E.N.

société des travaux électriques de Normandie

ELECTRICITE GENERALE
GAZ
EAU
INDUSTRIE
BATIMENT
AUTOMATISME
RESEAU M.T. B.T. et P.T.T.
ECLAIRAGE PUBLIC

Tél. 82.42.34
Zone industrielle Le Martray
14270
CAEN GIBERVILLE

BIJOUTERIE
LE DORNER

les bijoux sont tellement plus beaux

COLOMBELLES, tél. 83.70.26

SALON MARINA

2e PRIX AU CONCOURS INTERNATIONAL DE COIFFURE DE COUTANCES

24, rue de la Liberté
14730 GIBERVILLE - Tél. 83.74.31

CHASSE, PECHE, PHOTOS, JOUETS

LESNARD Alain

11, rue de Janville, 14670 TROARN
Tél. 23.36.74

Marbrerie CANU

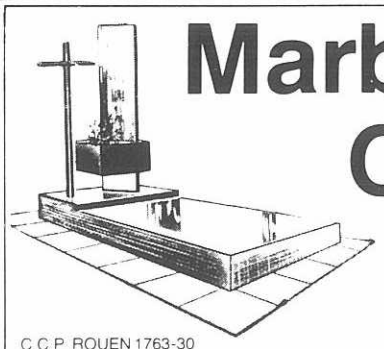

29, Bd Maréchal-Lyautey
14000 CAEN
Tél. 82.26.38

C.C.P. ROUEN 1763-30

PIERRES - MARBRES - GRANITS - GRANITOS
ARTICLES FUNÉRAIRES - FLEURS NATURELLES
CAVEAUX DE FAMILLE

G. DESCHAMPS

SERRURERIE & FERRONNERIE
clôtures métalliques - Balcons
CHARPENTES METALLIQUES
CHAUDRONNERIE
Travaux sur plans

3 bis, rue de l'Eglise.
14840 DEMOUVILLE
Tél. 83.73.39

GIBERVILLE

trimestre N° 7



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication
Le Maire
de Giberville

Photocomposition, Maquette, Publicité
UNI COMPO
26, rue Pierre Gringoire,
14000 CAEN
Tél. 82.13.30

Impression
Imprimerie Émile Vicq
44, rue Durmeyer
61100 FLERS

diffusé gratuitement
Reproduction et Vente interdites

Dépôt légal 3e trimestre 1979. Tirage 1600

SOMMAIRE

Editorial 1
A votre service 4
Réflexions à propos
de l'urbanisme et du logement ... 5
Urbanisme, environnement 6
Commission du personnel 7
Affaires sociales 8
Commission des affaires sociales .. 8
Bureau d'aide sociale 9
Conseil local des parents d'élèves . 7
Association sportive de Giberville .. 7
Club de l'Amitié 11
Sports - Loisirs - Jeunesse 12
Comité des fêtes ..... 12 et 13
Budget primitif 14
Découvertes archéologiques
à Giberville 15
Médecins de garde 16

Ce bulletin municipal vous est offert gracieusement avec l'aimable participation des annonceurs.

A VOTRE SERVICE

Pompiers : Tél. 85.42.03
Gendarmerie : Tél. 83.70.05 (Colombelles)
Mairie : Tél. 83.73.12
ouverte au public de : 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi, et de 9 h à 12 h (permanence) le samedi

P.T.T. : Tél. 83.74.26
ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h. Samedi matin de 9 h à 12 h.

P.T.T. : (Plateau)
ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45. Samedi matin de 9 h à 11 h.

Percepteur : Permanence en Mairie :
Juillet : le 13 de 14 à 15 h 30
Septembre : le 14 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30
Octobre : le 12 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30
Novembre : le 9 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30
Décembre : le 14 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30

Assistante sociale : le mardi de 9 h 30 à 11 h 30
Sur rendez-vous : le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

Secretariat : lundi matin de 8 h 45 à 12 h, le mardi de 13 h 30 à 17 h 30, le jeudi de 8 h 45 à 17 h 30

Consultation des nourrissons :
11 et 25 Juin, 9 Juillet, 27 Août

Infirmières : Mme MAILLE (Infirmière-Sage-Femme) rue Pasteur, tél. 83.73.21
Mme POULINGUE-COLLET, 1 rue André-Gide, tél. 83.74.46

Médecins :
Docteur ZENOU, 5 rue de la Liberté, tél. 83.74.15
Docteur Y. COLLIN
Docteur C. COLLIN-GIMIÉ, 2 bis rue du Centre, tél. 83.76.14

Pharmacie :
Mme RULLIER, rue de la Liberté, tél. 83.73.89
M. GARLAUD J.P., 25, rue Pasteur

Crédit Agricole :
Permanences : mercredi de 9 h 30 à 12 h
samedi de 9 h 30 à 12 h

Kinésithérapeute :
LAMOUREUX Denis, 19, rue de la Liberté, t. 78.43.29

Dentiste :
Docteur BROCHARD, 2, rue du Calvaire, Tél. 84.42.24

GEPAR : dernier jeudi de chaque mois, consultation gratuite de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (urbaniste conseil).

Marché : le mercredi de 9 h à 12 h 30

Salle des Fêtes : Demande de location sur imprimé disponible en Mairie.

Permanences d'adjoints pour 1979 :
Lundi : LEROY Claude de 10 h à 12 h affaires scolaires
Jeudi : BOZEC Claude de 14 h à 18 h travaux
Vendredi : POLOUCHKINE Bernadette de 14 h 30 à 17 h 30 affaires sociales
LEROY Claude de 9 h à 11 h 30
Samedi : GUILLOT Serge personnel
TRAVERT Guy relations avec l'extérieur
JEGOU Christian de 9 h 30 à 11 h 30 sports, loisirs, jeunes

Les services éventuellement oubliés peuvent toujours nous le faire savoir.

Compagnie Générale des eaux
à votre service pour toutes questions touchant à l'eau potable et à l'assainissement
Siège local : 50 rue Victor-Lépine 14000 Caen, tél. 82.01.98
Siège administratif : 161, rue d'Auge, B.P. 2032 14019 Caen Cedex, tél. 84.70.63

C.G.E.A. Z.I. du Chemin Vert
7 à 9, rue de la Cotonnière, 14000 **CAEN**
Téléphone 86.29.33 **Télex 170 229**
Enlèvements et évacuation d'ordures ménagères et déchets industriels (bacs et compacteurs)

Prêt à porter
La Tentation
R. MAUCORPS
16, rue Pasteur - GIBERVILLE - Tél. 83.74.30

coiffure mixte
La Frisotterie
M. BANNIER
2, rue George Sand, GIBERVILLE - **Tél. 83.73.41**

UNIVERSAL
ADOUCISSEURS D'EAU
Collectivités et particuliers
15, rue Pierre-Girard - 14000 CAEN

COIGNET
ENTREPRISE GENERALE
BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
21, rue de Saint-Lô, 76043 ROUEN CEDEX

matériaux de viabilité
LES MONOLITHES DE NORMANDIE
Tél. (31) 84.70.65
Z.I. du Martray GIBERVILLE

REFLEXIONS A PROPOS DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT

- Selon le pouvoir Giscardien, 1979 serait une année de mise en place de réformes profondes de la vie municipale, année de confirmation d'une nouvelle politique de l'habitat.

- la presse et la radio parlent aujourd'hui d'un nouvel urbanisme, humain, démocratique, en opposition avec l'expérience des trois décennies qui ont suivi la fin de la deuxième guerre mondiale.

- Selon le Ministre de l'environnement et du cadre de vie d'Ornano, au colloque "urbanisme et libertés" du 19 Octobre 1978 "excepté les villes nouvelles, il n'existe plus de flux migratoire ni de besoins qualitatifs suffisants pour créer de toutes pièces de nouveaux centres. Les quartiers anciens et traditionnels retrouvent ainsi dans toute la France une nouvelle jeunesse"; il poursuit "le règne de la rénovation bulldozer, du béton, de l'asphalte est terminé".

« Nous ne sommes donc plus étonnés si les mesures prises par le pouvoir depuis 1974, donnent (selon la fédération nationale du bâtiment) ce résultat.

CONSTRUCTION - Evolution des mises en chantier

logements		
1974	549.000	
1975	516.000	— 23,5 %
1976	492.000	
1977	465.000	— 10 %
1978	420.000	

AUTRES (Bâtiments agricoles, industriels, commerciaux Bâtiments publics, bureaux...)

Les mises en chantier sont tombées de 52.000 en 1973 à 36.200 en 1977 avec une baisse de 13 % entre 1976 et 1977.

Mises en chantier d'H.L.M., locatives prévues pour 1979 : 60.000 logements contre 117.500 en 1975.

EN CINQ ANS, LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS A DONC ETE DIVISEE PAR DEUX.

- cela se traduit également par la réduction de 175.000 emplois pour le bâtiment et les travaux publics, *AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNEES.*

- le ministre d'ORNANO poursuit "la politique du logement s'envisage en termes qualitatifs, plus qu'en termes quantitatifs". "La grande majorité dispose d'un logement".

Aux affirmations du ministre sur le "nécessaire" passage de la quantité à la qualité dans le domaine du logement répond pourtant, sur un fond de crise urbaine, la sécheresse des chiffres.

- 22 % de logements "surpeuplés en France"
- 52 % de Français occupent des logements qui ne sont pas "dotés de tout confort"
- 16 Millionsde Français restent "mal logés".

Le Ministre sait-il que dans la circonscription où il a été élu à GIBERVILLE, il y a plus de 200 demandes de logement.

- Le Ministre d'Ornano parle de "Développement des responsabilités locales" "simplification des procédures". "Le permis de construire **sera délivré par le Maire dans le cadre du P.O.S.** public, lequel ne le sera, nous le savons, que si il est conforme au SDAU, comme le dit d'ORNANO : "...pour garantir le citoyen contre l'arbitraire..." etc...

- le Ministre oublie-t-il que le POS (Plan d'Occupation des Sols de GIBERVILLE est en cours depuis plus de 5 ans, que dès que nous avons été élus, nous avons fait une réunion (juillet 1977) et que l'on nous avait donné l'assurance **qu'il serait terminé pour la fin 1977.**

- Le Ministre oublie sans doute, qu'actuellement la Direction Départementale de l'Equipement **ne souhaite pas donner de crédits pour terminer ce plan.**

Oui décidément, Monsieur le Ministre a beaucoup d'oublis, et, son actuelle réforme du logement prise dans son contenu et dans ses objectifs de démantélement des institutions H.L.M. et d'atteinte au droit au logement est **une entrave à une véritable politique d'urbanisme** répondant aux besoins dans leur diversité et qualité.

- l'urbanisme, l'habitat, devraient jouer un rôle prépondérant pour servir au mieux l'emploi, le logement, les loisirs, les équipements. Cependant la réalité du pouvoir des monopoles est là et nous y sommes confrontés.

Notre mot d'ordre de lutte "le droit au logement pour tous" doit être pris en compte comme une lutte politique, une lutte d'ampleur nationale.

Nous devons exiger l'implantation de logements H.L.M., en quantité, mais aussi de qualité avec des équipements indispensables à proximité.

Dans cette lutte, les élus communistes jouent un rôle important.

Claude BOZEC,
1er Adjoint
Responsable Travaux

URBANISME - ENVIRONNEMENT

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Encouragés par notre honorable résultat de l'an passé qui a vu Giberville se placer au 3e rang Départemental dans sa catégorie, nous avons décidé également de concourrir également en 1979, avec l'espoir d'améliorer notre classement. Afin qu'il en soit ainsi, nous vous rappelons que ce concours concerne le fleurissement de notre Commune, de ses habitations et l'état de propreté en général de notre Ville.

Nous vous rappelons les principales règles du concours :

- il est réservé aux habitants des Communes candidates au Concours Départemental,
- il sera jugé par une commission désigné par le Maire et comprenant le Maire, la Commission d'environnement, ainsi que des personnes n'appartenant pas à la Municipalité,
- le jury passera dans la période du 20 juillet au 10 août, sans annoncer le jour exacte de sa visite.

Comme l'an passé, nous vous engageons vivement à participer nombreux à ce concours afin d'augmenter nos chances au niveau départemental, améliorer le fleurissement et conserver la joie de vivre à GIBERVILLE.

DEPOTS DE GRAVATS

Nous avons relevé dans certains endroits, des tas de terre, cailloux, etc... qui s'amoncellent sur les trottoirs pendant plusieurs semaines, voire des mois. Nous vous demandons de prévoir leur enlèvement dans les délais les plus brefs afin de préserver l'environnement de notre cité.



Tas de gravats Sodemaco

NETTOYAGE DES ROUTES

A partir du début 1979, le passage de la balayeuse du SIVOM a lieu 2 jours par semaine. Les rues de Giberville appartenant à la commune sont propres dans leur ensemble. Nous comptons sur vous tous pour les maintenir dans cet état de propreté en n'oubliant pas principalement le couvercle de vos poubelles.

NUISANCES

Nous avons eu de nouveau, notre attention attirée par les riverains de « Caen-Béton », en ce qui concerne les poussières de cette entreprise. Notre camarade Maire, lors de la réunion de toutes les municipalités du canton de TROARN, a fait part au Ministre de l'environnement présent, Monsieur d'ORNANO, des nuisances provoquées par cette usine.

le compte-rendu de cette réunion figure dans les pages de ce bulletin ainsi que les promesses d'intervention du Ministre et de la Direction Départementale de l'Equipement.

Nous espérons que ce problème sera résolu rapidement car il est inadmissible que des personnes subissent de telles nuisances qui peuvent être évitées.

Nous sommes décidés à suivre l'affaire de très près et à nous associer à l'action des riverains visant à résoudre ce problème.

Louis LECONTE

NOS INTERVENTIONS A PROPOS DE PROBLEMES PREOCCUPANTS

Le samedi 19 Mai, le Maire ROMY Jean-François et le 1er Adjoint Claude BOZEC, représentaient la Commune à la réunion de l'Amicale des Maires du Canton.

A cette réunion, présidée par le Député-Maire de TROARN, assistaient notamment Monsieur le Préfet de la Région, Préfet du Calvados et Monsieur d'ORNANO, Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie.

Chaque Commune qui le désirait, intervenait par la voix de ses représentants, sur les problèmes urgents et non résolus.

Notre Maire a évoqué quatre points essentiels.

Voici des extraits de ses interventions :

LE COLLEGE (C.E.S.)

..."Monsieur le Ministre, lors de la précédente réunion de l'Amicale des Maires de notre Canton, j'avais évoqué le souci des Gibervillais de voir s'implanter sur le territoire de notre Commune, un C.E.S. Une pétition, organisée dans ce sens par l'Association locale de la Fédération CORNEC des Parents d'Elèves, avait recueilli environ 600 signatures.

Vous m'aviez répondu, à l'époque, que vous vous occupiez personnellement de ce dossier dont vous ne niiez point la nécessité. Vous avez même précisé que vous essaieriez d'obtenir les crédits hors enveloppe, l'ouverture du collège étant prévue en 79.

Vous aviez ensuite confirmé votre intention dans notre journal, lors de la campagne électorale des législatives 78 (cela y figure en toutes lettres).

Or l'année scolaire 78-79 se termine et nous n'avons plus aucune nouvelle.

Je vous ai sollicité un rendez-vous directement pris par l'intermédiaire du Député, voilà plus d'un an. Je n'ai reçu aucune réponse à cette demande d'audience.

Pourquoi, Monsieur le Ministre ? Qu'en est-il de ce dossier ? Pouvons-nous avoir l'espoir de voir un jour prochain, notre Commune dotée d'un Collège ? Faut-il se contenter de promesses électorales non tenues ?"

LA SALLE DES SPORTS

"Nous avons été reçus par le Sous-Préfet intérimaire à qui nous avons exposé et présenté le dossier de construction d'une Salle de Sports.

Monsieur LEGRAND nous a assurés de son soutien en ce qui concerne ce dossier.

Je profite de cette réunion pour rappeler notre souhait profond d'obtenir la subvention Jeunesse et Sports qui nous permettrait de compléter la somme inscrite au Budget Primitif 79 de la Commune, afin de passer au stade de la réalisation".

ENVIRONNEMENT

..."Les riverains Gibervillais de la Société CAEN BETON sont très gênés et handicapés par les nuisances causées par la dite Société.

Ils vous avaient écrit, Monsieur le Ministre.

Vous leur aviez répondu et ces mêmes riverains avaient noté des effets immédiats d'amélioration.

Mais voilà que les nuisances reprennent avec une ampleur accrue.

Je souhaiterais que vous interveniez auprès des services compétents de l'Equipement afin que les réserves émises lors de la délivrance du permis de construire soient respectées (en particulier plantation d'arbres, mur en béton, fosse de réception des eaux...)".

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

..."Monsieur le Ministre, en Juillet 77 nous avions organisé, avec les parties concernées, une réunion de travail sur le P.O.S. de Giberville.

A l'époque, des services de l'Equipement vous avaient garanti la sortie de ce plan d'occupation des sols pour la fin de l'année 77.

Nous sommes en Mai 79.

Nous n'avons plus aucune nouvelle. C'est alarmant et gênant pour les opérations en cours ou à venir, concernant les constructions et l'urbanisme.

Monsieur le Préfet a souhaité qu'en ce qui concerne les démarches administratives, les délais fixés soient réduits.

Il serait bon qu'en la matière, ils soient au moins respectés".

REPONSES A CES QUESTIONS

LE COLLEGE :

Le Ministre ne semble plus si affirmatif. Il attend peut-être de prochaines échéances électorales.
Il va « réexaminer le problème »...
Il a avancé également qu'il y a une liste de prioritaires établie au niveau de la Basse-Normandie.
Le Maire a rétorqué que justement, GIBERVILLE, il y a 2 ans, était en tête de cette liste.
Ainsi il n'y a donc pas de raison que notre Commune ne bénéficie pas de cette obtention.
D'autre part, le Ministre n'a pas dit un mot sur les demandes d'entretien restées sans réponse.

LA SALLE DES SPORTS :

Dossier en bonne voie.
Pas d'opposition de principe au niveau Jeunesse et Sports.
La subvention sera mise à l'ordre du jour de la session d'automne du Conseil Général.

ENVIRONNEMENT :

Monsieur le Ministre et Monsieur le Préfet ont demandé à l'Equipement de se saisir de l'affaire.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS :

Là aussi, l'Equipement doit se pencher sur le dossier pour le faire aboutir au plus vite.

COMMISSION DU PERSONNEL

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 25 Mai 1979, la Commission du Personnel a proposé la titularisation de deux employés communaux qui ont effectué un stage d'un an.

Il s'agit de Messieurs :
- Jean-Jacques BARTEAU (E.O.V.P.)
- Roger BELLENGER (O.P. 1)

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à ces titularisations qui deviendront effectives à dater du 1er Mai 1979.

Création d'un poste d'O.P. 2

La Commission des Travaux avait demandé la création, au minimum, de deux postes d'employés au service technique.

Ces créations d'emploi se justifiaient pleinement, tant les tâches qui incombent à la Commune sont nombreuses et diverses.

Cependant, dans un souci de ne pas gréver le Budget Communal, ce qui a pour conséquence d'augmenter les impôts locaux, la Commission des Finances, avait demandé lors de l'établissement du Budget Primitif, aux Conseillers Municipaux, de réduire au maximum les propositions des Commissions.

C'est pourquoi, il avait été décidé de ne pas créer d'emplois nouveaux cette année, sauf ceux nécessaires pour le fonctionnement du restaurant scolaire.

La réalité quotidienne, nous prouve malheureusement, qu'il n'est pas possible avec l'effectif actuel, de répondre efficacement aux travaux minimums nécessaires pour le bien-être de la Population de GIBERVILLE (entretien des espaces verts, travaux de voirie, travaux entretien des édifices publics, école, mairie, etc...).

De plus, il faut savoir que Monsieur DEVERRE, O.P. 2, est actuellement en arrêt de longue maladie. Il est évident que l'absence de cet employé qualifié se fait sentir de façon sensible dans les tâches qu'il accomplissait habituellement.

C'est pourquoi, la Commission du Personnel, en accord avec la Commission des Travaux, a proposé la création d'un emploi d'O.P. 2, c'est-à-dire un employé titulaire de deux C.A.P.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a retenu le principe de la création de ce poste à compter du 1er Octobre 1979.

Un appel à candidature est donc lancé dans différents journaux, notamment la gazette des Communes

La Commission du Personnel souhaite trouver un employé compétent et ayant une bonne expérience professionnelle.

En outre, un test sera effectué par les candidats, sous contrôle d'une délégation de Conseillers Municipaux.

Certes, les Gibervillais intéressés peuvent faire acte de candidature et il est évident que ce poste serait accordé en priorité, en cas d'égalité de points ou test, à un habitant de la Commune. Cependant, les Commissions des Travaux et du Personnel, en accord avec la majorité du Conseil, ont fixé comme critère principal, la compétence professionnelle.

Les personnes intéressées doivent faire acte de candidature en Marie.

La dépense correspondante à cet emploi sera inscrite au budget supplémentaire.

Restaurant scolaire

Une Commission cantine scolaire a été créée lors de la réunion du Conseil Municipal du 25/05/79.

Elle se compose de :

Messieurs BOZEC, DOUDNICK, GUILLOT, JEGOU, LEROY, LECOMTE, LEPOITTEVIN, et Madame DUDOUET.

Cette Commission a pour rôle principal de définir les structures à mettre en place pour le bon fonctionnement de ce prochain service public qui fonctionnera dès Janvier 1980.

La Commission étudiera les prix demandés aux familles par repas ainsi que l'aménagement des horaires du personnel nécessaires à la cantine.

En outre, cette Commission aura pour rôle dans l'avenir de veiller au contrôle et au bon fonctionnement du restaurant scolaire, et ce dans l'intérêt général de la Population de GIBERVILLE.

Pour la Commission du Personnel,
S. GUILLOT
Adjoint

AFFAIRES SOCIALES

VOYAGE ANNUEL DES PLUS DE 65 ANS

La Commission Municipale des Affaires Sociales, a organisé le 30 Mai dernier, un voyage en direction de "Le Molay Littry", 130 anciens y participaient.

Après un petit déjeuner pris à l'Hôtel du Commerce du Molay Littry, nos anciens ont visité le Musée de la Mine, puis à Noron-la-Poterie ont assisté à la fabrication de divers objets (vases, pots, etc..) après quelques emplettes, retour à l'Hôtel du Commerce afin d'y prendre un frugal déjeuner, au cours duquel histoires et chansons se sont succédées.

Le reste de l'après-midi s'est passée selon le désir de chacun, soit promenade dans le village, ou retour à la poterie, ou promenade en forêt de Cerisy.

La pluie a obligé tout le monde à retourner au restaurant ce qui a permis à nos anciens d'effectuer quelques pas de danse.

Le retour s'est effectué dans la bonne humeur. Nous avons regagné Giberville vers 19 h 30.

Peut-être quelques personnes ont trouvé le voyage un peu court, mais ceci était volontaire afin de permettres aux personnes ne supportant pas les longs voyages de participer à celui-ci.

Nous pensons renouveler cette expérience : faire une année un voyage court, l'année suivante un voyage plus long, afin de satisfaire tous nos anciens.



Voyage annuel des plus de 65 ans

BOURSES DE VACANCES

La Commission des Affaires Sociales a décidé d'accorder au personnel communal des bourses de vacances à l'intention de leurs enfants (soit : pour les colonies, centres aérés, camping, etc...).

L'Adjointe responsable
des Affaires Sociales
Bernadette POLOUCHKINE

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Quelques nouvelles en bref.

LE GROUPE SCOLAIRE

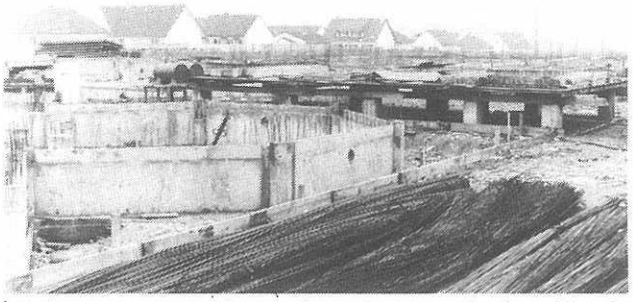

Les travaux avancent normalement et nous devrions bientôt voir les choses en volume et prendre forme.

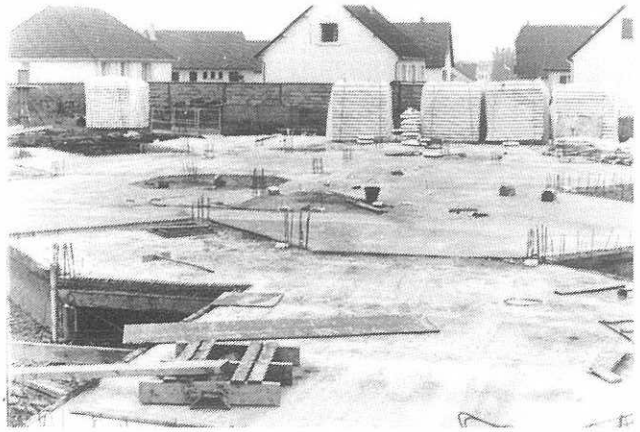

LA REPARTITION DES ENFANTS A LA RENTREE PROCHAINE

Lorsque le nouveau groupe scolaire sera ouvert (Janvier 1980), les enfants scolarisés seront affectés de la façon suivante :

ECOLE MATERNELLE
Les plus jeunes iront au nouveau groupe, les grandes sections resteront dans l'école actuelle.

ECOLE PRIMAIRE
Les classes de CP et CE dans le nouveau groupe, les CM (tous ou en partie) dans l'école actuelle.

LOTISSEMENT H.L.M. DU BAS DU PLATEAU

Les enfants peuvent être inscrits à l'école du bourg.

RESTAURANT SCOLAIRE

Celui-ci devra entrer en fonction en Janvier 1980. Le coût des repas sera de l'ordre de 6 F pour les enfants de maternelle et de 7 F pour les enfants de primaire.

Cette somme sera ajustée en fonction du nombre de rationnaires et devra correspondre au coût du repas en dehors de toutes autres charges liées au fonctionnement (entretien, personnel, charges sociales...).

Il va sans dire que ce service public doit effectivement prendre l'aspect d'un restaurant scolaire en servant des repas de qualité, variés et en quantité suffisante.

CLASSE DE PERFECTIONNEMENT

Les démarches et les contacts se poursuivent et nous devrions voir une de ces classes se créer sur notre Commune à la rentrée prochaine.

CLASSES DE NEIGE

Elles concernent les enfants en CM1 l'année prochaine.

Celles-ci pourront revoir le jour au cours de l'année 1979-1980. Le SIVOM s'est en effet penché sur le problème afin de trouver une implantation et de faire une étude financière qui fasse entre autre que les résidants du Plateau et fréquentant l'école des Tilleuls, se voient mis sur le même pied d'égalité, quelle que soit leur commune d'origine.

Ces classes auront lieu avec la Fédération des Œuvres Laïques du Calvados (F.O.L.) dans les centres de ST-JEAN-D'AULPS et ST-PIERRE-D'ENTREMONT.

Le coût total du séjour sera de 1840 F. Bien sûr, il n'est pas question de demander aux familles de payer ce prix. Il est d'ailleurs à dénoncer, à ce propos, le désengagement de l'Etat par rapport à ces classes, laissant ainsi toute la charge financière aux collectivités locales.

Le SIVOM a donc fixé une participation financière définitive, restant à la charge des familles en fonction d'un quotient familial suivant la grille ci-dessous :

QOTIENT FAMILIAL	PART A VERSER PAR LA FAMILLE
560	275 F
700	355 F
840	435 F
980	595 F
1 120	755 F
1 260	915 F
1 400	1 075 F
1 540	1 235 F
1 680	1 395 F
1 820	1 555 F
1 960	1 640 F

Le quotient étant égal au revenu imposable (imprimé 1533 m ou 1534 m du service des impôts) divisé par 12 mois et par le nombre de personnes à charge au foyer.

Exemple : famille de 2 enfants — revenu imposable 53.760 F

quotient : $\frac{53.760\ F}{12 \times 4} = 1.120$ F d'où une participation de la famille de 755 F

Le reste du coût du séjour sera pris en charge par le SIVOM, donc les Communes.

Ces classes se dérouleront au cours du 1er trimestre 1980, et c'est pourquoi nous tenons à vous informer dès maintenant, afin que les familles intéressées puissent s'organiser financièrement sachant que le prix fixé maintenant ne changera pas.

RAMASSAGE SCOLAIRE

Plus de ramassage par la Commune des enfants allant vers le C.E.S. de MONDEVILLE, ceci en raison du coût très élevé du service et aussi afin de permettres d'assurer à l'ouverture du nouveau groupe, un ramassage des enfants de maternelle et primaire très éloignés de cet équipement neuf. Cela concernera le secteur Sud de la Commune (Z.I., route de Rouen, château) et le secteur Nord (Carlettes).

D'autre part, le car communal assurera aussi le transport des enfants de l'ancienne école vers le restaurant à l'ouverture de celui-ci.

C. LEROY
Adjoint chargé des Affaires Scolaires

BUREAU D'AIDE SOCIALE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1979

Le Buget du Bureau d'Aide Sociale se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		**678 720,00**
601	Alimentation	2 500,00
602	Habillement	570,00
610	Rémunération (aides ménagères)	130 500,00
610	Rémunération (sténodactylo)	32 000,00
618	Charges sociales	100 000,00
621	Impôts fonciers	300,00
663	Documentation	350,00
831	Prélèvement pour dépenses d'investis.	2 500,00
RECETTES		**268 720,00**
714	Location des immeubles	600,00
716	Part sur concessions	2 000,00
721	Revenus des titres	20,00
733	Part sur impôts spectacles	1 000,00
7301	Subvention de la Commune	45 000,00
7363	Remboursement (aides ménagères)	220 000,00
7365	Produit des quêtes	100,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DESPENSES		**2 500,00**
214	Acquisition de matériel	2 500,00
RECETTES		**2 500,00**
115	Prélèvement sur recettes de fonction.	2 500,00

TITULARISATION

La Commission du Bureau d'Aide Sociale a décidé à l'unanimité de titulariser à compter du 1er Mai 1979 (après leur année de stage) :

Mesdames JUSTIN Monique
JOUVEAUX Barbara

RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES

Le Bureau d'Aide Sociale à l'unanimité décide en ce qui concerne les catégories de bénéficiaires de la Future Résidence pour Personnes Agées d'accorder priorité :

- aux anciens Gibervillais, où résidants Gibervillais ou encore ayant des attaches familiales dans la commune et ayant atteint l'âge de la retraite.
- puis les cas sociaux (handicapés, invalides,...) qui seront examinés par le Bureau d'Aide Sociale.
- enfin éventuellement élargissement du rayon d'attraction avec les mêmes critères que précédemment (DEMOUVILLE, CUVERVILLE).

Bernadette POLOUCHKINE,
Vice-Présidente du Bureau d'Aide Sociale

CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ELEVES

(Fédération Cornec)

Une réunion publique a eu lieu le vendredi 18 Mai 1979 à l'Ecole Publique.

ORDRE DU JOUR :

CLASSE DE NEIGE

Notre réunion avait pour but d'informer les Parents sur ce qu'est une classe de neige, son fonctionnement, ses activités, son encadrement. Un représentant de la Fédération des Œuvres Laïques du Calvados (F.O.L.) nous passa un film sur un des Etablissements de cet Organisme, afin de mieux renseigner les Parents.

Monsieur le Maire nous fit part des contacts pris auprès de la F.O.L.

Une information municipale doit paraître dans les prochains jours.

Afin d'aider les Parents à envoyer leurs enfants, différentes manifestations sont organisées : Kermesse le samedi 23 Juin 1979, Théâtre le 20 Octobre 1979. Un concours de belote a eu lieu le 31 Mars et obtint un énorme succès. Nous tenons à remercier les Commerçants, Industriels et quelques personnes connues ou anonymes, qui par leurs dons ont contribué à la réussite de cette soirée.

Après cette première activité, nous pouvons annoncer que notre Association participera pour une somme de 100 F minimum par enfant partant en classe de neige.

Nous remercions également très sincèrement les dames du Club de l'Amitié d'avoir bien voulu réaliser des travaux d'aiguilles ou de crochet au profit de notre Kermesse. Nous espérons que cet exemple aura des répercussions sur des Parents.

C.E.S.

Malgré de nombreuses interventions et correspondances accompagnées d'une pétition signée par de nombreux Gibervillais auprès des autorités départementales (MM. d'Ornano, Richomme, le Préfet, l'Inspecteur d'Académie, le Conseiller Général), il apparaît que nos enfants continueront à subir les inconvénients du transport pour se rendre dans les C.E.S. voisins (Colombelles et Mondeville) qui sont déjà à saturation.

Notre Conseil continuera ses actions malgré le silence de certaines personnalités.

CLASSE DE PERFECTIONNEMENT

Diverses correspondances ont été adressées à Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Actuellement 18 enfants sont dispersés dans des communes voisines, à la prochaine rentrée, ils seront 21.

Les vacances approchent, tout au long de l'année nous vous avons tenu au courant de nos activités et revendications. Nous souhaitons pour la prochaine rentrée une plus grande participation des Parents et espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous afin de mieux défendre la scolarité et l'avenir de nos enfants.

ASSOCIATION SPORTIVE DE GIBERVILLE

Nous tirons le rideau sur une saison qui vient de s'achever pour les joueurs et les dirigeants; nous leur souhaitons un repos bien mérité. Cependant, une autre se prépare et nous pensons déjà à la prochaine avec tout ce qui en découle, surtout en administratif. Afin de remettre tout sur pied pour la saison 79-80, l'Assemblée Générale aura lieu le 22 Juin.

Après un tournoi Cadets à PAQUES, avec 32 équipes, qui s'est merveilleusement bien déroulé, sont venues des manifestations sur notre stade, telle que la Fête des Sports, suivie d'un Tournoi Juniors, le tout très bien réussi toujours grâce à la bonne volonté d'une poignée de gens bien décidés, épaulés il faut le dire par de jeunes joueurs qui voulaient voir aboutir leurs efforts.

A l'affiche de cette fameuse Fête des Sports, nous pouvions donner aux spectateurs toujours assez nombreux en pareille circonstance, un choix assez varié de compétitions en passant par le Baskett, les Boules, le Football. Toutes les équipes essayèrent d'être à la hauteur de leur tâche et Monsieur le Président donna lecture du palmarès en fin de soirée de ce week-end sportif, pour ce faire, le rendez-vous était donné à la Salle des Fêtes, comme chaque année.

A l'issue de la réunion, un vin d'honneur fut offert, non sans avoir récompensé au préalable toutes les équipes des différentes disciplines, mais également trois joueurs de Football pour leurs quinze années de fidélité au Club qui recevaient chacun un challenge, deux dames ayant pratiqué le baskett également pendant 15 ans se virent remettre chacune une magnifique coupe.

A partir de la saison prochaine, nous avons le plaisir de vous faire savoir que l'équipe de Football 1B évoluera en Troisième Division, grâce à un championnat très suivi cette équipe s'est retrouvée première de son groupe et accède ainsi à la montée. Félicitations donc aux joueurs qui ont participé.

Vous pourrez aller de nouveau encourager le Handball car les "mordus" de ce sport ont réussi à relancer et mettre en place une nouvelle équipe. Bravo ! à ces réalisateurs, qui, pour le sport ont fait preuve de beaucoup de perspicacité et mis leur enthousiasme au service de tout le monde.

Si certaines personnes se sentent une âme de dirigeant, afin d'encadrer les jeunes, voulaient bien se manifester, nous leur réservons toujours un accueil chaleureux au sein du Club.

Dans ce bulletin, nous tenons à remercier la Municipalité ainsi que le Comité des Fêtes pour tout ce qu'ils ont fait envers l'A.S. GIBERVILLE au cours de cette dernière saison. Nous n'oublierons pas les commerçants, les généreux donateurs qui nous ont aidé à la tombola de la Fête des Sports. Encore Merci à tous.



En bas, de gauche à droite : **Marcel FRANÇOIS, LAVILLE, LENEYLE J.P., ORFEUIL, MAUGARD, LOUTREUIL, LIBOIS**
En haut, de gauche à droite : **GAUGAIN, MOISSON, JEGOU, LENEYLE P., FOUCHER, Mr LEBOUCHER, MUSSON, HOLLEY**

CLUB DE L'AMITIE

Depuis le 15 Mars dernier, vous vous demandez peut-être ce que deviennent vos anciens ? Rassurez-vous, pour le moment cela marche très bien !

Le 29 Mars :

76 présents en réunion ordinaire.

Le 12 Avril :

Réunion générale, 88 présents. Renouvellement d'un tiers du bureau conformément à nos statuts et regrets de voir Madame THIRION nous quitter pour raison de santé; qu'elle soit ici assurée de tous nos regrets vu son dévouement à la cause de notre Club.

Le 26 Avril :

Réunion normale, 72 présents. Nous avons subi là, les premiers départs en vacances à GIENS.

Le 10 Mai :

Nous nous retrouvions à 109 et nous réoccupions le terrain de boules.

Le 13 Mai :

Exposition-vente de nos travaux. Ah mes Amis, quel succès ! Nous ne faisions pas payer d'entrée, remettant seulement un gadget à chacun. Certains nous ont donné 1 F, d'autres un peu plus, et quelques-uns rien du tout. Aussi, qu'elle fut notre surprise de trouver dans la corbeille plus de 1900 F. De 14 h à 19 h nous avons reçu au moins 1500 visiteurs.

Que tous ceux qui ont contribué aux dentelles, tricots et gadgets soient ici remerciés. Et vous, Chers Clients, dites-vous que vous avez fait des affaires, vu le nombre d'heures dépensées pour ces travaux qui ne sont même pas comptées au tarif syndical puisqu'elles sont gratuites.

Le 23 Mai :

Nous avons continué sur notre lancée et fêté les Mères avec 5 jours d'avance. 101 personnes à la salle.

Pour l'occasion, le thé et le chocolat étaient gratuits ainsi que les crèmes glacées. Nos 100 mamans recevaient chacune une rose ainsi que la bise des distributeurs et les félicitations de Monsieur le Maire. Merci à Madame ROUPSARD pour les fleurs données pour égayer notre salle.

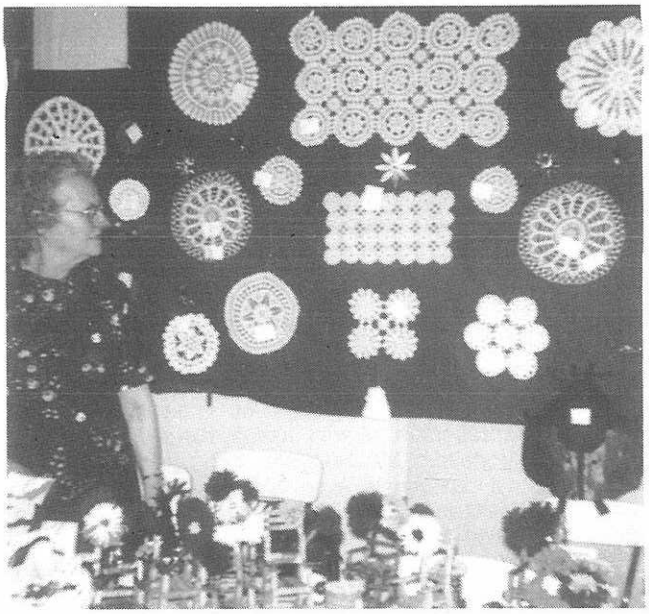

Le 13 Mai : Exposition-Vente de nos travaux



Nous avons reçu plus de 1500 visiteurs

Nos prochaines réunions :
le 7 Juin, 5 et 19 Juillet, 2, 16 et 30 Août, 13 et 27 Septembre.

Le Mercredi 20 Juin :

Fête des Pères. Voyage au camping de CABOURG où une salle nous est accordée par M. le Maire de MONDEVILLE, que nous remercions à l'avance.

Le 27 Juin :

Voyage prévu vers les Roches de HAM.
Rassemblement au Club à 8 h 30. Départ 9 h précises.
Visite du Zoo de Jurques.
Repas, au menu :
Apéritifs
Charcuterie ou Filets St-Pierre sauce câpres
Gigots-Haricots
Salade
Plateau de fromages
Bavaroise au kirsch
Fruits
Café arrosé
Vins : Sylvaner
Réserve Maison : Cidre au tonneau

Entre 15 h et 15 h 30, arrivée à la fromagerie ELLE et VIRE.
Visite 1 h 30, puis s'il reste du temps, les Roches de HAM.
Retour au Club à 19 heures environ.

COMPOSITION DE VOTRE NOUVEAU COMITE :

Président d'honneur : J.F. ROMY, Maire
Président : A. LE BASTARD
Vice-Présidents : R. FRONTIN, E. TEIGER
Trésorier : P. ARTEL
Trésorier-Adjoint : Y. CHEREL
Secrétaire : E. THIRION
Secrétaire-Adjoint : Mme KAWULA

Membres :
Mmes ARDEVEN, ALLIO, LEDREN
MM. LE BOUCH, BOUTROIS, KAWULA, ARDEVEN, ANDRE

Le Président,
A. LE BASTARD

SPORTS - LOISIRS - JEUNESSE

La Commission Communale Jeunesse-Sports-Loisirs, en collaboration avec l'Amicale des Peintres de la S.M.N., a organisé le SAMEDI 5 et DIMANCHE 6 MAI 1979, une exposition de peinture à la Mairie de GIBERVILLE.

Divers tableaux ont été exposés, ainsi que des œuvres réalisées par l'Atelier de Peinture sur soie qui a été créé depuis le début de l'année (foulards, lampes de chevet...).

L'Atelier de Dessin-Peinture, ouvert aux enfants le Mercredi, était présent.

Au cours de cette manifestation, un jury composé de membres du Conseil Municipal et de personnes de GIBERVILLE, a décerné deux "premiers prix".

De plus, un prix d'encouragement a été attribué à un jeune peintre qui participait à cette exposition.

Le Prix de la Municipalité fut décerné à Messieurs PIREYRE et MICHEL.

Le Prix d'Encouragement à M. LEVEE Daniel.

Cette exposition a remporté un très beau succès auprès de la Population de GIBERVILLE. Ceci nous encourage à poursuivre l'organisation d'autres manifestations.

La Commission remercie toutes les personnes qui ont bien voulu participer à cette exposition.

Comme l'an dernier, la Commune de GIBERVILLE organisera, en liaison avec les Francs et Franches Camarades, un Centre Aéré pour les enfants de 4 à 14 ans, aux mois de Juillet et Août.

Dates de fonctionnement :

1er séjour : du Lundi 2 au Vendredi 27 Juillet.

2e séjour : du Mercredi 1 au Mercredi 29 Août.

Le Centre ne fonctionnant ni le Samedi, ni le Dimanche, ni les jours fériés. Heures : de 9 h à 18 h.

Divers bâtiments de l'Ecole Primaire et Maternelle abriteront le Centre Aéré (préau, salles de classe, salle de repos).

Pour les activités, outre le stade et les coins de verdure de la Commune, il y aura la possibilité de se rendre à CABOURG et en Campagne grâce au car communal. Diverses activités seront offertes aux enfants (travail manuel, jeux, piscine, sortie à la forêt ou à la mer).

Les repas seront assurés chaque jour de fonctionnement le midi à la cantine de MONDEVILLE. Un goûter sera également servi l'après-midi.

Pour le ramassage des enfants du Plateau, un service de car fonctionnera durant les séjours.

Le tarif du séjour est sensiblement supérieur à celui de l'an dernier mais les charges sont de plus en plus élevées.

Sachez que le prix demandé recouvre essentiellement les frais de nourriture des enfants, le reste du déficit est pris en charge par la Commune.

Familles Allocataires : 10,50 F par jour.

Familles non Allocataires : 18,50 F par jour.

Christian JEGOU

COMITE DES FETES

Lors de la parution du dernier bulletin municipal, nous vous avons présenté le programme des manifestations que nous projetions d'organiser pour l'année 1979.

Trois mois ont passé, nous sommes maintenant en mesure de faire le bilan de nos premières activités :

3 AVRIL 1979

CONCERT POP, interprété par un Groupe de Jeunes Anglais « LIVE-ALTERNATOR ».

A notre grande surprise, plus de 120 personnes ont assisté à ce Concert, qui, de l'avis des connaisseurs, était de très bonne qualité.

Ce succès ne peut que nous encourager à renouveler cette expérience.



"LIVE-ALTERNATOR"

23 AVRIL 1979

CRITERIUM CYCLISTE

Les amateurs de vélo de la région se sont mêlés aux Gibervillais, qui, malgré le temps maussade, n'ont pas hésité à quitter leur logis pour applaudir les adeptes du deux roues et plus particulièrement leur champion TRILLEST.

5 MAI 1979

1er CONCOURS DE BELOTE DE L'ANNEE

Comme pour tous les précédents concours, un bon nombre d'habitants de notre Commune ont consacré un samedi soir à la belote. En effet, pendant près de 3 heures, plus de 50 doublettes se sont affrontées pour conquérir la première place et emporter la coupe et les 400 F de prime.

Prochain concours en septembre.

13 MAI 1979

UN HOMME OISEAU LARGUÉ D'UNE MONTGOLFIERE

500 personnes parmi lesquelles les Gibervillais étaient largement représentés, se sont massés rue de l'Eglise pour applaudir Monsieur MAUVOISIN, qui, avec beaucoup d'audace, n'a pas hésité à se faire larguer d'une mont-golfière à 1000 m d'altitude pour rejoindre son point de départ à bord de son delta-plane.

Nous regrettons que quelques personnes aient assisté au spectacle en refusant de payer l'entrée. Nous rappelons donc, et plus particulièrement à ces gens-là, que le Comité des Fêtes est une association à but non lucratif, animée par des bénévoles. Nous recevons chaque année une sub-



"Gonflage de la Montgolfière"

vention de la Municipalité que nous devons gérer au mieux afin d'animer au maximum notre Commune. Il nous est impossible de le faire gratuitement, sachant qu'une manifestation comme celle du 13 Mai nous revient à plus de 10.000 F. D'autre part, nous considérons que le spectacle valait largement 10 F.

27 MAI 1979

RALLYE TOURISTIQUE - MECHOUI

Après avoir sillonné dans la région d'Escoville, Troarn, Hotot-en-Auge, Beuvron-en-Auge, Dozulé, Grangues, Varaville, Petitville, Bavent, les 29 équipes engagées pour ce premier rallye du Comité des Fêtes se sont retrouvées vers 19 h 30 à la Salle des Fêtes de GIBERVILLE où leur était offert l'apéritif. La remise des lots terminée, il était temps de déguster le méchoui. Dans la soirée, entre deux danses, le vainqueur, Monsieur MARIE Bernard, a tiré un feu d'artifice.

Prochain rallye : l'année prochaine.

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

16 JUIN : Feux de la St Jean
14 JUILLET : Fête Foraine
30 SEPTEMBRE : Cross populaire + kermesse

Pour le Comité des Fêtes,
C. MARIE

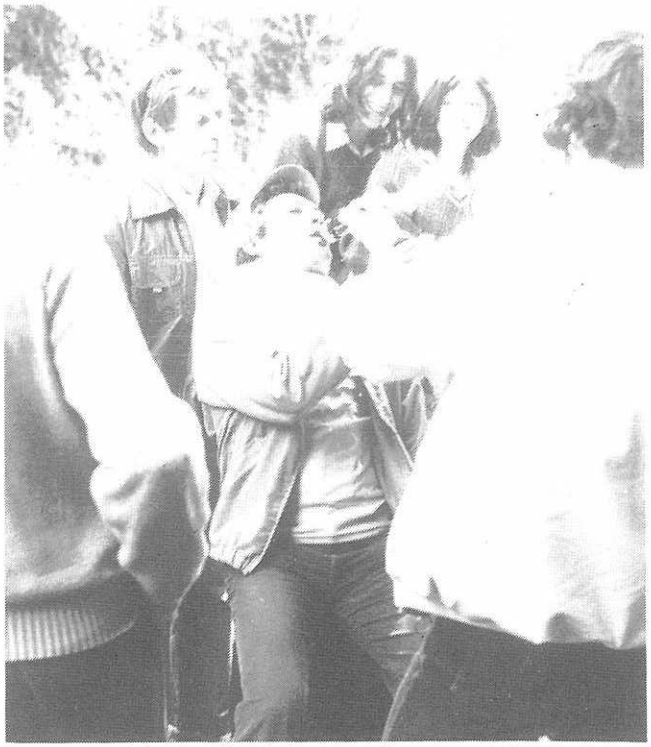

L'un des 7 jeux qui ont amusé les concurrents

BUDGET PRIMITIF

Le Conseil Municipal de GIBERVILLE a voté à l'unanimité le Budget Primitif 1979. La pression fiscale votée est de 12,46 % par rapport à 1978, ce qui représente un pourcentage d'augmentation de 9,52 % sur la taxe d'habitation.

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Art. 161	C.D.C. Prêts directs	18.245,23
Art. 162	C.A.E.C.L.	188.524,60
Art. 163	C.D.C. Prêts Minjoz	51.516,62
Art. 164	Crédit Foncier	189.991.05
Art. 166	Divers	52.917,82
Art. 167	Organisme d'assurance	105.282,33
Art. 211	Acquisition de matériel d'outillage et mobilier divers	5.000,00
Art. 2140	Mairie	10.000,00
Art. 2147	Atelier	10.000,00
Art. 215	Acquisitions de matériel de transports	20.000,00
Art. 232	Travaux communaux	50.000,00
Art. »	Salle Omnisports	1.250.000,00
Art. 233	Travaux de voies et réseaux	
	Station relèvement	20.000,00
	Rue de l'Eglise	400.000,00
	Rue de la Liberté	40.000,00
	Aménagement des trottoirs	75.000,00
	TOTAL	2.562.977,65

RECETTES :

Art. 105	Subventions d'Equipement :	
	Etat pour salle omnisports	625.000,00
	Département pr espaces verts	25.000,00
Art. 1406	Rembours. TVA Z.I. 2e tranche	26.777,65
	Z.I. 3e tranche	378.000,00
	Z.I. 1e tranche	100.000,00
Art. 140	Participation travaux d'Equip. Comm.	80.000,00
Art. 1421	Fonds de compensation de la TVA	11.300,00
Art. 1423	Taxe locale d'Equipement	271.900,00
Art. 16	Emprunts pour :	
	Salle Omnisports	625.000,00
	Rue de l'Eglise	320.000,00
	Batiments communaux	50.000,00
	Voirie Communale	50.000,00
	TOTAL	2.562.977,65

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

	60 DENREES ET FOURNITURES	
Art. 600	Produits pharmaceutiques	1.000,00
Art. 602	Habillements	5.000,00
Art. 603	Carburants	40.000,00
Art. 604	Combustibles	65.000,00
Art. 605	Produits d'entretien ménager	18.000,00
Art. 606	Fournitures de voirie	15.000,00
Art. 607	Fournitures scolaires	68.500,00
Art. 608	Fournitures de bureau	55.000,00
Art. 609	Autres fournitures	5.000,00
	61 FRAIS DE PERSONNEL	
Art. 610	Rémunér. du personnel perman.	770.000,00
Art. 615	Rémunér. du personnel temp.	142.800,00
Art. 618	Charges sociales	225.000,00
	62 IMPOTS ET TAXES	
Art. 621	Impôts fonciers et taxes foncières	10.000,00
Art. 623	Taxes et Impôts sur véhicules	150,00
	63 TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	
Art. 630	Loyers, charges locat. et de coprop.	16.000,00
Art. 6312	Entretien de bâtiments	30.000,00
Art. 6313	Entretien de voiries et de réseaux	25.000,00
Art. 6314	Entretien de matériel, outil. et mob.	30.000,00
Art. 6315	Enlèvement ordures ménagères	170.000,00
Art. 632	Creusement de fosse	5.000,00
Art. 633	Acquisit. de pt matér., outil. et mob.	20.000,00
Art. 634	Electricité, eau, gaz, assainis.	55.000,00
Art. 638	Primes d'assurances	10.500,00
	64 PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	
Art. 6400	Conting. pour dép. de polices d'Etat	1.600,00
Art. 6401	Conting. pour dép. d'Aides Sociales	244.000,00
Art. 6405	Cotisations municipales	8.500,00
Art. 6406	Contingent pour service d'incendie	80.500,00
Art. 6047	Participations à charges intercom.	400.000,00
	65 ALLOCATIONS - SUBVENTIONS	
Art. 651	Primes, secours et dots	90.000,00
Art. 655	Bourses et prix	2.000,00
Art. 657	Subventions	196.100,00
	66 FRAIS DE GESTION	
Art. 660	Fêtes et cérémonies	15.000,00
Art. 661	Frais de transport	20.000,00
Art. 662	Impressions reliures et autres prest.	3.000,00
Art. 663	Documentation générale	2.000,00
Art. 664	Frais de P.T.T.	20.000,00
Art. 665	Frais d'acte et de contentieux	20.000,00
Art. 666	Ind. de fonct. du maire et des adjoints	75.000,00
Art. 667	Frais de mission du maire et des adj.	1.000,00
Art. 669	Dépenses imprévues	94.30
	67 FRAIS FINANCIERS	
Art. 671	Intérêts	961.968,70
Art. 672	Frais divers sur opérations financières	4.000,00
	68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	8.000,00
	TOTAL	3.935.013,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES :

	70 PRODUITS DE L'EXPLOITATION	
Art. 7053	Redevance d'assainissement	23.000,00
Art. 706	Taxes Funéraires	5.000,00
Art. 7009	Autres recettes	3.800,00
	71 PRODUITS DOMANIAUX	
Art. 714	Locat. des immeubles et du matériel	18.000,00
Art. 715	Droits de voirie, place	5.600,00
Art. 716	Concessions dans les cimetières	5.400,00
	73 RECOUVREMENTS - SUBVENTIONS	
Art. 7339	Autres recouvrem. Part. Beaux Arts	40.000,00
Art. 735	Redevance synd. Ass. raccord.	42.000,00
Art. 733	Remboursements divers	42.000,00
Art. 7376	Participat. départ. Transp. Scol.	81.000,00
Art. 7379	Autres participations	9.000,00
	74 PART. REPRESENTATIVE D'ANCIENS PROD. FISCAUX	
Art. 744	Dotation minimale de fonction.	1.118.571,00
	75 IMPOTS INDIRECTS	
Art. 750	Attribution sur permis de chasser	1.300,00
Art. 751	Taxe addition. aux droits de mutation	10.000,00
Art. 752	Licence des débits de boisson	500,00
	77 CONTRIBUTIONS DIRECTES	
Art. 777	Produit des contributions directes	2.052.881,00
Art. 779	Subvention fiscale	518.961,00
	TOTAL	3.935.013,00

DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES A GIBERVILLE

L'étude de cette nécropole est partielle. En effet, la fouille de sauvetage du mois d'avril 1975 n'a pas débordé l'espace ménagé par le tracé des tranchées de terrassement. Seules les limites orientales et occidentales du cimetière sont connues : la nécropole ne dépassait pas 35 m dans ce sens. Vers le nord et le sud, les limites ne sont pas atteintes ; les sarcophages qui ont été fouillés dans cette direction étaient espacés entre eux d'une longueur maximum de 18 m. Leur petit nombre (17 au total) ne suffit pas à expliquer la rareté du mobilier. De même, l'absence d'objets ou presque n'est pas consécutive au remploi des sarcophages (14 sarcophages ont été réutilisés). Si tous les sarcophages avaient à l'origine, contenu un quelconque mobilier, des objets cassés ou entiers auraient été découverts dans la terre de remplissage des cuves ou à l'extérieur de celles-ci. Le hasard non plus ne peut être mis en cause dans la découverte des sépultures les plus pauvres ; les sarcophages découverts en 1829, 1944, 1962 sur le site de Giberville n'avaient livré que des ossements.

Il est plus vraisemblable de penser que cette nécropole franque date de la fin de la période mérovingienne. Des exemples de fouilles récentes (à Saint-Martin de Caen, à Verson, à Frénouville) ont montré qu'en Basse-Normandie les inhumations en sarcophages étaient toutes postérieures à la fin du VIe siècle. Il est aussi un autre indice d'époque tardive, c'est la présence de logette à le tête des cuves mises au jour à Giberville (n° 1, n° 4, n° 6). D'autre part, à cette époque, la Normandie connaît un nouveau développement de la christianisation. Or, à ce phénomène correspond bien souvent une raréfaction puis une disparition du mobilier funéraire. A Giberville, les sépultures les plus au sud sont situées à environ 30 m de l'église dédiée à Saint-Martin. La dédicace est souvent liée, dans cette partie de la Normandie, à la pérégrination des reliques du saint durant le VIIe siècle. Il est possible que les sarcophages mis au jour cette année aient été installés autour de la première église. On aurait là une explication de la pauvreté du mobilier funéraire, les rares objets ne correspondant plus qu'aux derniers souvenirs de l'inhumation habillée.

Le remploi des sarcophages pose le problème de la durée d'utilisation de la nécropole. Les trois sarcophages vides de terre (n° 1, n° 3, n° 4) avaient un couvercle intact et les ossements divers très friables ou même les simples résidus osseux qui s'y trouvaient en place montraient que le couvercle n'avaient pas été déplacé. Les autres cuves avec un couvercle brisé ou sans couvercle contenaient deux individus (n° 2, n° 9, n° 10, n° 15, n° 16, n° 17), trois individus (n° 5, n° 14) et même quatre individus (n° 7). Dans les autres cuves (n° 6, n° 8), les ossements étaient en vrac ou manquaient (n° 2). La disposition générale était la suivante : le dernier occupant, en connexion anatomique, reposait au fond; les ossements en surnombre étaient repoussés à la tête, au pied, ou encire de chaque côté du corps en place. Des ossements éparpillés ont été aussi recueillis dans la terre de remplissage des cuves mais jamais à l'extérieur dans les terres environnant directement les cuves. Des squelettes étaient superposés dans un seul cas, dans la cuve du sarcophage n° 7.

Si l'on constate la réutilisation de la plupart des sarcophages, il est évidemment plus difficile de préciser la date des derniers remplois. Ainsi, on peut se demander si le dépôt des trois vases perforés au-dessus du couvercle du sarcophage n° 9 correspond bien au dernier occupant en connexion anatomique à l'intérieur de la cuve? Est-il possible, comme certains auteurs l'affirment, d'accorder une grande importance à la position des bras pour différencier les sépultures païennes des sépultures chrétiennes? A Giberville, deux individus (n° 9, n° 13) avaient les bras croisés sur le ventre, un troisième (n° 16) avait les bras croisés sur la poitrine, tous les autres avaient les avant-bras disposés le long du corps ou légèrement ramenés sur le pubis. Ces constatations, toutefois, ne précisent absolument pas le moment de l'inhumation, mais présentent, peut-être certains critères d'inhumation chrétienne. En fait, il semblerait plutôt qu'après une assez longue interruption ayant suivi les premières utilisations (seconde moitié du VIIe siècle), beaucoup de cuves auraient été réemployées jusqu'à la fin du Moyen Age (vases perforés au-dessus du sarcophage n° 9). Cette hypothèse se vérifierait peut-être si la fouille de la nécropole était poursuivie.

Enfin, en 1978, au même endroit, six nouveaux sarcophages (A, B, C, D, E, F) en pierre de Caen ont été mis au jour; ils sont semblables à ceux découverts en 1829, 1944, 1962 et 1975 (figure 5).

Les cuves trapézoïdales avaient conservé, dans quatre cas, des fragments de couvercle : plat pour les sarcophages A et D, tectiforme pour les sarcophages B et C.

Tous les sarcophages ont été réutilisés : absence de couvercles ou couvercles brisés. Plusieurs cuves contenaient les restes osseux en vrac d'un premier occupant (sarcophage A, D, E) ou de plusieurs (sarcophage F); de même, les sarcophages B et C ont livré, chacun, les ossements en place de trois individus installés les uns au-dessus des autres. Le matériel recueilli dans les six sarcophages est pauvre; seul le premier occupant du sarcophage B, en place au fond de la cuve, a été inhumé avec trois fibules en bronze et une boucle de ceinture en fer.

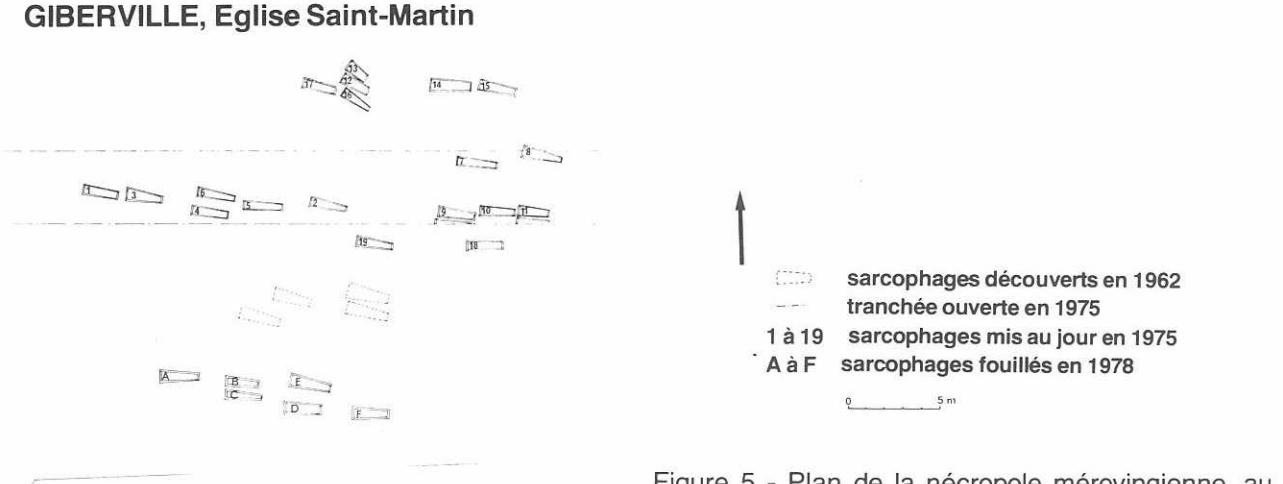

Figure 5 - Plan de la nécropole mérovingienne, au nord de l'église Saint-Martin.

MEDECINS DE GARDE (dimanches et fêtes)

JUIN
3 juin - Pentecôte - Docteur VAUX, 91.47.37, Ranville
4 juin - Docteur VAUX, 91.47.37, Ranville
10 juin - Docteur ARDEANS, 73.83.83, Bavent
17 juin - Docteur BEAU, 23.35.30, Troarn
24 juin, Docteur COLIN, 83.76.14, Giberville

JUILLET
1 juillet - Docteur DESPLANCHES, 83.70.14, Colombelles
8 juillet - Docteur GIMIE-COLIN, 83.76.14, Giberville
14 juillet - Docteur MANSON, 86.09.28, Colombelles
15 juillet - Docteur MANSON, 86.09.28, Colombelles
22 juillet - Docteur HERNANDEZ, 83.70.21, Démouville
29 juillet - Docteur LOUVET, 23.35.19, Sannerville

AOUT
5 août - Docteur MALTRET
12 août - Docteur MANSON, 86.09.28, Colombelles
15 août - Docteur COLIN, 83.76.14, Giberville
19 août - Docteur RASSANT, 93.39.63, Colombelles
26 août - Docteur VAUX, 91.47.37 *Ranville*

SEPTEMBRE
2 septembre - Docteur ZENOU, 83.74.15, Giberville
9 septembre - Docteur AMIOT, 23.31.97, Troarn
16 septembre - Docteur ARDAENS, 78.83.83, Bavent
23 septembre - Docteur BEAU, 23.35.30, Troarn
30 septembre - Docteur COLIN, 83.76.14, Giberville

TOURNEES DU PERCEPTEUR

AVRIL	le 13 de 14 h à 15 h 30
MAI	le 11 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30
JUIN	le 15 de 14 h à 15 h 30
JUILLET	le 13 de 14 h à 15 h 30

ETAT CIVIL ANNEE 1979

NAISSANCES

JOUANNE Jérôme	10.02.1979
GOUBOT Nicolas	10.02.1979
MERIENNE Mickaël	4.03.1979
AUBERT Aurélie	5.03.1979
CHAMPIN Alexandre	7.03.1979

MARIAGES

BLAISE Joël et COSNARD Edwige	13.01.1979
DUDOUET Thierry et GRANDRIE Mylène	3.02.1979
LEDOUIT Jacques et DEPONT Sylvie	10.03.1979
LUCAS daniel et LANGEVIN Sylvie	17.03.1979

DECES

BEAUDOIN Madel., ép. DESFRESNES	14.01.1979
PODREZOFF Nikita	8.02.1979
CHATEL Juliette, veuve MILLOT	17.02.1979
MICHEL Renée, veuve COLLET	18.02.1979

PHARMACIE
HALLEY

ORDONNANCES
HOMÉOPATHIES
PRODUITS VÉTÉRINAIRES

40, rue Pasteur
14120 MONDEVILLE — Tél. 82.25.76

S.O.S. AMBULANCES B. VIEL
Entreprise conventionnée **tél. : 82.14.93**
Personnel diplômé
tous transports et toutes distances
11, rue Pasteur - 14120 MONDEVILLE

ferronnerie - serrurerie
C. Bozec Tél. 83.70.36
2, rue Traversière - 14730 GIBERVILLE

MISE AU POINT

Des bruits émanant de gens bien intentionnés (!!!) circulent actuellement dans la Commune, concernant l'augmentation exagérée des impôts locaux pour cette année. Ces personnes parlent d'une hausse de 21 %.

Je tiens à m'élever, au nom de mon Conseil Municipal, contre ces affirmations mensongères qui sont de nature à nuire à notre action.

C'est tellement facile d'essayer de "berner" une frange de la Population pour discréditer, en racontant n'importe quoi.

Ces gens-là mentent car ils connaissent très bien la réalité.

Ne vaudrait-il pas mieux qu'ils utilisent leur zèle à reconnaître que le pouvoir actuel transfère les charges, impose des contingents budgétaires obligatoires sur les budgets, pressure les travailleurs.

Il est vrai que pour ces personnes malhonnêtes, à l'affût d'un faux-pas éventuel, il n'y a guère, dans notre action municipale, de motifs d'insatisfaction.

Le mépris, la jalousie, l'impossibilité d'œuvrer pour le bien de la Commune les conduisent donc à la calomnie et au mensonge.

Ce sont là des pratiques intolérables auxquelles la Population ne prêtera pas attention.

Le détail du budget figurant dans les pages précédentes montre qu'en réalité la pression fiscale, pour cette année, n'atteindra même pas 12 %.

ROMY J.F.
Maire

sodemaco
14, RUE DE LA LIBERTÉ
B.P. 18
14730 GIBERVILLE
TÉL. 82.34.83
tous matériaux de construction
vente au détail

cbc
COMPAGNIE DU BETON DE CAEN
BETON PRET A L'EMPLOI
55 rue de la Liberté
14730 GIBERVILLE
Usines
GIBERVILLE tél. 83.71.62
TOUQUES tél. 88.32.77

unicompo
26, RUE PIERRE-GRINGOIRE 14000 CAEN
TÉL. : 82.13.30
• photocomposition
EDITION PUBLICITE REVUES
faites confiance à une équipe jeune et dynamique !
• catalogues
• recherches
graphiques
• maquettes
publicitaires
• mise en page
et montage
JOURNAUX REVUES PERIODIQUES
• photogravure

Société auxiliaire d'entreprises

BASSIN PARISIEN - FLANDRES et NORMANDIE

SUPAE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 8 000 000 FRANCS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

direction régionale
de Normandie

48, rue Léon-Salva
76303 SOTTEVILLE-LES-ROUEN
Tél. : 16-35 / 72.57.03

SOCIETE D'H.L.M. DU PAYS D'AUGE ET DU LITTORAL

78, rue du Général-Leclerc
14101 LISIEUX
tél. 31.07.68

PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Michel EYMEOUD

DIRECTEUR
S. BUHOUR

DIRECTEUR ADJOINT
A. RONNE

Logements gérés	4300
En cours de réalisation	350
En projet	350

IMPRIMERIE PRESSE CALVADOS
57, rue de la Liberté 14730 Giberville

PHOTOGRAVURE
IMPRESSION DE TOUS JOURNAUX
ET PERIODIQUES
AU-DESSUS DE 5 000 EXEMPLAIRES

tél. **(31) 83.74.28**

bonafini frères
SOCIÉTÉ BONAFINI - S.A.R.L. AU CAPITAL DE 270 000 F

TRANSPORT ET VENTE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
TRANSPORT DE CIMENT EN VRAC -
TÉL. : 84.40.34 - 84.42.53
Bureaux : Zone Industrielle de Giberville - CD 230 - 14730 GIBERVILLE

Tous travaux routiers
Terrassement
Assainissement
Revêtements spéciaux
Liants hydrocarbones

SCREG ROUTES
ET TRAVAUX PUBLICS

Siège social : 19, rue Broca - 75240 Paris
Cedex 05
Capital 160 000 000 F

AGENCE de CAEN
B.P. 109 - 14014 CAEN CEDEX
B.P. 7 - 14730 GIBERVILLE
tél:84.71.67

SCREG
ROUTES

